

# À L'Équipe aussi, il est urgent de se mobiliser le 8 mars

Peut-on transformer un écart de rémunération de 11 % en 6 % ? C'est ce que l'index d'égalité professionnelle permet en un claquement de doigts, et notamment à L'Équipe où les femmes sont très sensiblement moins bien rémunérées dans certaines tranches d'âge. Cette « application du seuil de pertinence » permet de rendre le tableau plus présentable.

Mais ça ne garantit pas d'afficher d'excellents résultats. Surtout quand aucune femme ne figure parmi les dix salariés les mieux rémunérés de l'entreprise comme à L'Équipe. L'indice tombe ainsi à 76 points (sur 100) en 2023, alors qu'il était déjà insuffisant en 2022 (81). La loi prévoit que la direction doit agir pour atteindre 85 points.

Notre employeur devrait ainsi (enfin) proposer aux syndicats d'élaborer un accord sur l'égalité professionnelle. Nous espérons que les échanges avec la direction sur le sujet permettront de progresser alors que la négociation, quand elle existe, est difficile depuis plusieurs années dans l'entreprise.

Le chantier ne devra pas viser seulement à améliorer un résultat officiel décevant. Il y a en effet d'autres indicateurs inquiétants, qui attestent d'une situation problématique. Ainsi la baisse du nombre de femmes en CDI en raison du PSE : 21% d'entre elles ont quitté l'entreprise alors qu'ils n'étaient que 4% chez les hommes.

Mobilisons-nous toutes et tous ce 8 mars, à l'appel de l'intersyndicale nationale, pour l'égalité réelle : en grève et dans la rue.

L'intersyndicale SNJ - SNJ-CGT - Ufict-BP-CGT

L'appel national CGT - CFDT - Solidaires - UNSA - FSU

<https://www.cgt.fr/comm-de-presse/pour-legalite-reelle-toutes-et-tous-mobilisees-pour-le-8-mars>